

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**Point 1 de l'ordre du jour**

**CX/FICS 03/1**

**Juin 2003**

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**  
**COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION**  
**DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES**

**Douzième session**

**Brisbane (Australie), 1-5 décembre 2003**

*La réunion se tiendra à l'hôtel Hilton Brisbane, Brisbane, Queensland (Australie)  
du lundi 1 décembre à 10 heures au vendredi 5 décembre 2003*

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Objet</b>	<b>Cote du document</b>
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FICS 03/1
2.	Questions soumises par la Commission du Codex alimentarius et par d'autres comités du Codex	CX/FICS 03/2
3.	Avant-projet de révision des Directives Codex concernant les échanges d'informations dans les situations d'urgence en matière de contrôle des aliments	CX/FICS 03/3
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 03/3-Add. 1
4.	Document de travail sur la traçabilité / traçage des produits dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification des importations et exportations des denrées alimentaires	CX/FICS 03/4
	- Observations	CX/FICS 03/4-Add. 1
5.	Document de travail sur l'appréciation de l'équivalence des règlements techniques associés aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires	CX/FICS 03/5
	- Observations	CX/FICS 03/5-Add. 1
6.	Autres questions et travaux futurs	
7.	Date et lieu de la prochaine session	
8.	Adoption du rapport	

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

Les documents de sessions du Codex sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

---

**NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

**Point 1 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (CX/FICS 03//1):** le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

**Point 2 de l'ordre du jour – Questions soumises par la Commission du Codex alimentarius et par d'autres comités du Codex (CX/FICS 03//2):** ce document d'information, établi par le Secrétariat du Codex, porte sur des questions intéressant le Comité qui lui ont été soumises par la Commission du Codex alimentarius et par d'autres comités du Codex.

**Point 3 de l'ordre du jour – Avant-projet de révision des Directives Codex concernant les échanges d'informations dans les situations d'urgence en matière de contrôle des aliments (CX/FICS 03/3):** à sa onzième session, le CCFICS a renvoyé l'avant-projet de révision des Directives Codex concernant les échanges d'informations dans les situations d'urgence relatives au contrôle des aliments à l'étape 2 pour révision par un comité de rédaction présidé par l'Australie (ALINORM 03/30A, paragraphe 39). Les observations soumises à l'étape 3 en réponse au document CX/FICS 03/3 sont réunies dans le document CX/FICS 03/3-Add.1.

**Point 4 de l'ordre du jour – Document de travail sur la traçabilité / traçage des produits dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification des importations et exportations des denrées alimentaires (CX/FICS 03/4):** à sa onzième session, le CCFICS a décidé de réunir à nouveau le Groupe de travail sur la traçabilité sous la présidence de la Suisse, pour s'assurer de l'adéquation et de l'applicabilité de textes actuels du CCFICS relatifs à la traçabilité / au traçage des produits et de terminer le travail qui lui a été confié par la dixième session du CCFICS. Le Groupe de travail élaborerait un document de travail analysant de manière détaillée les enjeux, pour diffusion et observation avant examen à sa prochaine session (ALINORM 03/30A, paragraphes 52-53). Les observations soumises en réponse au document CX/FICS 03/4 sont réunies dans le document CX/FICS 03/4-Add.1.

**Point 5 de l'ordre du jour – Document de travail sur l'appréciation de l'équivalence des règlements techniques associés aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CX/FICS 03/5):** à sa onzième session, le CCFICS a décidé de confier la révision du document de travail sur l'appréciation de l'équivalence des règlements techniques associés aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires à un group de rédaction dirigé par l'Australie pour diffusion, observation et examen à sa prochaine session (ALINORM 03/30A, paragraphe 45). Les observations soumises en réponse au document CX/FICS 03/5 sont réunies dans le document CX/FICS 03/5-Add.1.

**Point 6 de l'ordre du jour – Autres questions et travaux futurs:** D'autres questions et des propositions concernant les futurs travaux du Comité seront examinées.

**Point 7 de l'ordre du jour – Date et lieu de la prochaine session:** le Président annoncera la date et le lieu provisoires de la prochaine session, sous réserve des entretiens qui auront lieu entre les Secrétariats du Codex et de l'Australie.

**Point 8 de l'ordre du jour – Adoption du rapport:** le Comité adoptera le rapport de sa douzième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.